

LABEL ÉCO-DÉFIS

Label national pour les commerçants et artisans de proximité qui s'engagent à mettre en place des actions concrètes en faveur de l'environnement et du développement durable. La CCI vous accompagne à l'obtention de ce label et vous permet de le valoriser auprès de vos clients.

POUR QUI



> Les commerçants et artisans avec moins de 10 salariés.

TYPE DE SERVICE



Label



RDV individuel

PRIX



Pris en charge par la CCI et la CMAR*

OBJECTIFS

- > Obtenir le label national Éco-Défis.
- > Recevoir une reconnaissance de vos actions en faveur du développement durable.
- > Valoriser ce label auprès de votre clientèle.

PROGRAMME

- ✓ Prise de rendez-vous avec le conseiller CCI afin de choisir les défis à relever.
- ✓ Les « défis » ou actions en faveur du développement durable peuvent être déployées sur les thématiques suivantes : l'énergie, les transports, les déchets, les emballages, les nuisances sonores, les éco-produits et la gestion de l'eau notamment.
- ✓ Mise en place du plan d'actions et du dossier de labellisation avec le conseiller CCI.
- ✓ Validation du dossier en commission de labellisation.

Ça m'intéresse !

Je contacte la CCI Nice Côte d'Azur - ALLO CCI :

0 800 422 222

Pour être mis en relation avec le Pôle Commerce ou le Pôle Innovation et Performance.

- > **Économies sur vos coûts (dépenses énergétiques, choix de produits plus adaptés, etc).**
 - > Meilleure image auprès de votre clientèle.
 - > Différentiation par rapport à vos concurrents.
 - > Maillage avec les autres acteurs économiques du territoire.
 - > Reconnaissance auprès de vos fournisseurs.

* CMAR: Chambre de métiers et de l'artisanat de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.